Accroche et levage – Moteurs et poutres

En vue de la délivrance d'une autorisation de conduite moteurs et poutres

Programme de formation

PUBLIC

Salariés des structures culturelles ou de sociétés prestataires de services, agents de collectivités territoriales ou techniciens de lieux aménagés pour les représentations publiques. Expérience pratique du levage souhaitée.

Employeur souhaitant respecter l'obligation de formation prévue par le code du travail (R 4323-56) pour la délivrance de l'autorisation de conduite des appareils de levage.

ACCESSIBILITÉ

Tous les membres de l'équipe administrative ayant suivi une formation « Référent Handicap », vous aurez à chaque appel une personne compétente pour vous accompagner sur votre besoin de formation.
Notre démarche est disponible sur la page Accessibilité de notre site internet.

PRÉREQUIS

Maîtriser, comprendre, lire et écrire la langue Française

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation dans les métiers du spectacle et de l'évènement
- Connaître la réglementation liée au appareils et accessoires de levage
- Utiliser en sécurité les différents appareils et accessoires de levage

CONTENU

Module 1 – La réglementation
- Les risques professionnels dans le spectacle
- Obligations et principes généraux de prévention
- Les formations obligatoires
- Les recommandations
- Les responsabilités et les sanctions

Module 2 – La règlementation liée aux appareils et aux accessoires de levage
- Les principaux textes
- Les arrêtés : « Appareils et accessoires de levage » : documents administratifs
- Les règles allemandes
- Connaissance des équipements : Compréhension des limites d'utilisation du matériel : CMU, coefficient d'utilisation, charges de rupture, etc.
- Equipements spéciaux : agrès de cirque
- La vérification des équipements
- Calcul des charges : Rappels des notions de physique et de RDM (résistance des matériaux), Lecture des abaques

Module 3 – La pratique du levage
- Particularité du levage dans les métiers du spectacle et de l'événement.
- Les différents appareils et accessoires de levage utilisés dans le spectacle et de l'événement
- L'installation des équipements
- Pratique et manipulation des moteurs et des accessoires pour le levage de structures et poutre
- Les techniques d'élingage et de levage : poutres, ponts, échelles, stop chute, ligne de vie. (16)
- Pratique des nœuds et notions de mouflage
- Lecture et analyse des plans de montage (pictogrammes, symboles, etc.)

MÉTHODES MOBILISÉES

• Moyens pédagogiques

Nos intervenants professionnels veillent à transmettre, au cours du stage, les savoir-faire et savoir-être propres au secteur du spectacle et de l'évènementiel.

Afin que l'apprenant soit acteur de la séance de formation, nous alternons apports théoriques, exercices concrets, temps d'échange, études de cas et mises en situation. Cette méthode active permet une appropriation et une mémorisation rapide des thèmes par les stagiaires.

Notez que :

- Nous prenons en compte les connaissances préexistantes de chaque stagiaire (test en début de formation) ;
- Nous nous engageons à ce qu'aucune question ne reste sans réponse.
- Films, supports écrits remis aux stagiaires, matériels adaptés, présentation des sites Internet en lien avec la formation suivie contribuent à une action pédagogique complète.

Quel est notre objectif prioritaire à l'issue de la formation ? Que chaque participant devienne autonome dans ses recherches liées à ses obligations réglementaires, et plus largement UN ACTEUR ENGAGÉ ET RECONNU dans la prévention des risques professionnels.

• Moyens d'encadrement

Directeurs techniques, préventeurs, régisseurs, accrocheurs-riggers, nos formateurs et formatrices sont tous des professionnels en activité, sélectionnés pour leur expertise technique et s'inscrivant dans une démarche de formation continue.
Olivier BRIDOU (Référent), Solenn AUBERT, Pierre-Yves GALLOU, Simon GASQUE, Gaëlle LENOBLE, Nick PRASIT, Eric RAYMOND (Mimo), Pierre-Antoine VALOT.

Quelles sont leurs motivations ? Transmettre les notions essentielles de la prévention des risques professionnels et partager une pratique du travail en sécurité tout en respectant les règles de l'art. Nos formateurs considèrent comme une opportunité le fait de partager et d'échanger avec les stagiaires, qui sont eux-mêmes des professionnels.

• Moyens et organisation matériels

Fourniture à chaque participant d'une documentation détaillée comprenant les textes de référence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION / VALIDATION

La formation sera validée par un test théorique et pratique en fin de session :

- Test Théorique QCM 40 questions
- Test Pratique : Méthodologie du montage 20 points + Pratique du montage 20 points

Remise aux participants des attestations de formation afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'autorisation correspondante.

• *DURÉE*

5 jours (35 heures)

• *COÛT PÉDAGOGIQUE*

Coût individuel : mentionné sur notre site internet

Coût en entreprise (intra) : nous consulter

Étudié selon situation géographique, matériel et nombre de participants.

• *DÉLAIS & MODALITÉS D'ACCÈS*

- Contraintes d'accès liées aux modalités de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur).
Nous consulter pour plus de précisions.

- Inscription sur **site internet** / par **téléphone** / par mail à l'**adresse générique :** contact@artek-formations.fr / via **Mon compte Formation** pour les formations éligibles / via **Pôle Emploi** sous réserve d'acceptation du financement demandé.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Accroche et levage en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite machinerie
- Travaux en hauteur et travaux en suspension
- Vérification périodique des EPI contre les chutes de hauteur
- Rigging et accroche d'équipements de spectacles